



### EN BREF :

- Mouche du chou : la ponte est négligeable dans la plupart des champs dépistés.
- Chenilles défoliatrices : la piéride du chou et la fausse-arpenteuse du chou sont en augmentation dans certaines régions.
- Pucerons : présence variable selon les secteurs.
- Cécidomyie du chou-fleur : poursuite des captures.
- Maladies bactériennes : nervation noire active dans plusieurs régions et progression de la pourriture molle bactérienne dans quelques champs de crucifères des Basses-Laurentides et de la Capitale-Nationale.
- Hernie des crucifères : évolution de la maladie dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale.

## MOUCHE DU CHOU

La ponte de la mouche du chou est négligeable dans la plupart des champs dépistés. Il n'y a qu'au Lac-Saint-Jean où elle est plus importante.

La ponte de la deuxième génération de la mouche du chou tire donc à sa fin. Continuez toutefois de bien surveiller vos crucifères à racines tubéreuses tels les radis, les navets et les rutabagas. Ces crucifères doivent être protégées de la mouche du chou tout au long de leur croissance, puisque les dommages qu'elle leur cause peuvent les rendre invendables. La ponte de la troisième génération débute habituellement vers la fin du mois d'août. **Veillez à toujours respecter les délais avant la récolte des pesticides appliqués sur vos cultures.**

## CHENILLES DÉFOLIATRICES

Nos collaborateurs de la région de Lanaudière rapportent une augmentation des populations de la piéride du chou et de la fausse-arpenteuse du chou. Dans les Basses-Laurentides, ce ne sont que les populations de la fausse-arpenteuse du chou qui sont en hausse. Par contre, la fausse-arpenteuse du chou est absente des champs de crucifères dépistés dans la région de la Capitale-Nationale. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on note une baisse des populations de l'ensemble des chenilles défoliatrices. La fausse-teigne des crucifères est généralement présente en plus grand nombre dans les champs dépistés. Les interventions sont en cours et ont lieu lorsque les seuils d'intervention sont atteints. Ces seuils, tel qu'indiqué dans le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* du RAP, varient de 5 à 30 % de plants porteurs de chenilles toutes confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou) selon la culture et son stade de développement.

Dans la majorité des secteurs, le contrôle des chenilles est adéquat. Il n'y a que la semaine dernière où il a été plus difficile de toutes les réprimer. Ceci s'explique par le fait que le temps chaud permettait aux insectes de compléter leur cycle vital rapidement. Afin de les réprimer plus efficacement, on recommande de faire les traitements en soirée ou tôt le matin alors que les températures sont plus fraîches et que les noctuelles (fausse-teigne des crucifères et fausse-arpen-teuse du chou) sont plus actives. De plus, n'oubliez pas que les pyrèthri-noïdes de synthèse sont habituellement plus efficaces lorsque les températures avoisinent les 20 degrés Celsius. Finalement, le contrôle des chenilles défoliatrices est meilleur lorsque les larves sont petites. Avant d'utiliser un des insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices des crucifères, consultez son étiquette pour connaître toute l'information permettant une plus grande efficacité (dose, quantité de bouillie, pH optimal de l'eau avant le mélange, température optimale, etc.). Alternez les familles d'insecticides utilisés pour diminuer les risques de développement de la résistance.

La liste des insecticides homologués contre les chenilles défoliatrices est disponible dans le bulletin d'information **No 01** du 18 juillet 2007 (version modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>).

## PUCERONS

En Montérégie, dans les Basses-Laurentides et dans Lanaudière, les populations de pucerons sont en baisse. Par contre, dans les régions de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, elles augmentent. Des interventions sont alors nécessaires dans certains champs, plus particulièrement dans ceux de crucifères asiatiques.

Si vous devez intervenir contre les pucerons dans vos champs de crucifères, utilisez un des insecticides homologués indiqués dans le bulletin d'information **No 01** du 18 juillet 2007 (versions modifiée le 25 juillet 2007) (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru07.pdf>). Pour plus de détails sur ces pesticides, référez-vous à leur étiquette.

## CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Des collaborateurs au réseau de surveillance de la cécidomyie du chou-fleur signalent une augmentation de captures d'adultes dans des pièges à phéromones placés dans des champs de crucifères. Ces captures sont rapportées dans les secteurs de Laval, des Basses-Laurentides, de la Montérégie et de Lanaudière. Des dommages causés par cet insecte sont également visibles dans certains champs. Des traitements insecticides sont en cours dans les champs vulnérables. Il est possible que d'autres champs de crucifères hébergent des adultes ou des larves ou démontrent des dégâts caractéristiques du ravageur. L'avertissement **No 06** du 7 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06cru07.pdf>) mentionne certaines caractéristiques d'utilisation du MATADOR 120 EC (lambda-cyhalothrine) et de ASSAIL 70 WP (acétamipride), 2 insecticides homologués dans la lutte à la cécidomyie du chou-fleur. Consultez les étiquettes de ces insecticides pour plus d'information.

## MALADIES BACTÉRIENNES

La nervation noire sévit encore cette semaine dans des champs de crucifères déjà affectés ou dans de nouveaux champs des secteurs des Basses-Laurentides, de Lanaudière, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. La pourriture molle bactérienne évolue également dans les champs des Basses-Laurentides et de la Capitale-Nationale où elle était présente depuis déjà quelques semaines.

Les éclaboussures de pluie aident la dispersion des bactéries causant la nervation noire et la pourriture molle bactérienne. De plus, les conditions les plus favorables au développement de ces maladies sont une température entre 25 et 28 degrés Celsius accompagnée d'une forte humidité.



## Stratégie d'intervention

Comme il n'y a pas de bactéricide homologué au Canada pour lutter contre ces maladies bactériennes, la prévention est de mise. Il faut donc :

- Limiter les dégâts causés aux plants de crucifères (par les insectes, la machinerie, etc.), car ce sont des portes d'entrée pour les bactéries.
- S'assurer que le feuillage s'assèche rapidement en favorisant une bonne circulation d'air entre les plants et en procédant à l'irrigation par aspersion en début de journée.
- Éviter de travailler dans les champs lorsque le feuillage est mouillé, puisque c'est l'une des façons de disséminer les parasites.
- Commencer les travaux dans les champs sains et terminer dans ceux contaminés; après un passage dans un champ infecté, il faut nettoyer et désinfecter ce qui a été en contact avec les plants avant de circuler dans les champs sains.

## HERNIE DES CRUCIFÈRES

Une évolution de la maladie dans les sites déjà infectés et de nouveaux cas de hernie ont été relevés au cours de la dernière semaine dans des champs de crucifères des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale.

Les sols demeurant humides durant de longues périodes ainsi que le temps chaud sont des facteurs permettant une plus grande germination des spores et un développement plus rapide du champignon causant la hernie des crucifères (*Plasmodiophora brassicae*). Une fois que le champ est implanté, il n'y a malheureusement pas de fongicide homologué au Canada pour lutter contre la hernie des crucifères. Si vous en observez la présence dans vos champs, vous devez prévenir la contamination du sol en faisant vos travaux au champ lorsque le sol est sec. Vous devez également nettoyer les instruments, les outils et les chaussures souillés de terre infectée avant de passer dans les champs ou les parties de champs exempts de maladie. Le document disponible à l'adresse Internet suivante : [http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/La\\_hernie\\_des\\_cruciferes\\_en\\_sols\\_mineraux.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/La_hernie_des_cruciferes_en_sols_mineraux.pdf) indique les stratégies de prévention et de lutte à adopter contre la hernie des crucifères en sols minéraux. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Texte sur la cécidomyie du chou-fleur rédigé par :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ  
Tél. : 450 589-5781, poste 251

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères

Agro-Production Lanaudière inc.

741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : 450 756-8183 – Télécopieur : 450 756-0874

Courriel : [apl@intermonde.net](mailto:apl@intermonde.net)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**  
**Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – crucifères – 9 août 2007**

